



GARDE A VUE ET SAISIE D'ARMES

Par **Guylaplaya**, le **10/10/2015** à **09:30**

Bonjour,

Le 14 avril 2015, 7H du matin, garde à vue (10h) et saisie de mes armes. Je suis tireur sportif, à jour de les contrôles et seuls deux armes ne correspondent pas à la catégorie déclarée.

Pas de trafic, rien de tout ça.

Les gendarmes ont emporté toutes mes armes ainsi que les munitions et 6 mois après cette perquisition.. pas de nouvelle... pas la moindre convocation, lettre ou procureur ou juge d'instruction.

Ma question est de savoir comment je peux savoir ce qui m'est reproché et savoir comment faire pour que la justice me restitue mes armes.

Armes déclarées et enregistrées au fichier AGRIPPA.

Merci. Je suis retraité et pas les moyens de payer un avocat qui de plus sont rares pour ce qui est de la connaissance du sujet.. j'espère sur ce site trouver un spécialiste...